

CSE de GRAND DIJON HABITAT

ANNEE 2026

Document mis à jour le :

1 janvier 2026

ACTIVITE SOCIALE ET CULTURELLE

	Montant annuel			Pièces à fournir	Conditions	Mode de versement
	A	B	C			
Mariage – PACS	170 €			Certificat de Mariage ou Attestation du Tribunal		Bon d'achat
Naissance	170 €			Acte de naissance ou Attestation du Tribunal	Enfant légitime ou adopté ou reconnu	Bon d'achat
Médaille d'Argent (20 ans)	250 €			Diplôme		Chèque
Médaille de Vermeil (30 ans)	300 €			Diplôme		Chèque
Médaille d'Or (35 ans)	350 €			Diplôme		Chèque
Médaille du Grand Or (40 ans)	400 €			Diplôme		Chèque
Départ à la retraite	600 €			Attestation de l'employeur		Chèque
Activité sportive et/ou culturelle par licence dans la limite d'un remboursement par an	50 €			Justificatif des frais engagés et acquittés	Activité dans un établissement communal, départemental ou associatif (jusqu'à 18 ans pour les enfants du tableau DRH)	Bon d'achat
Soutien au handicap : salarié, conjoint du salarié et enfants*	300 €			Justificatif de décision administrative, carte COTOREP	Enfant à charge jusqu'à 25 ans. Invalidité à partir de 50 %.	Chèque
Rentrée scolaire de 5/6 (entrée CP jusqu'en terminale)	90 €	75 €	30 €	Certificat de scolarité à partir de 17 ans		Bon d'achat
Études supérieures (post bac – Fac...)	165 €	90 €	60 €	Certificat de scolarité		Bon d'achat
Classe verte, neige ou de découverte, Séjour linguistique,....) Centre de loisirs ou Stage sportif ou Culturel	100 €	75 €	50 €	Facture et certificat de présence	Par enfant dans la limite du montant annuel alloué par catégorie (jusqu'à 18 ans pour les enfants du tableau DRH)	Chèque
Vacances été par salarié	200 €	150 €	50 €		salarié	Chèques vacances (ANCV)
Noël Salarié	120 €				Par salarié	Bon d'achat
Noël par enfant	50 €				enfant jusqu'à 16 ans révolu dans l'année civile	Bon d'achat
Fête des mères/pères	50 €				Par salarié	Bon d'achat

AUTRES PRESTATIONS

PRESTATIONS AVEC PARTICIPATION DU SALARIE

	Bénéficiaires			Conditions	
Cartes cultures de 15 €	7,00 €	9,00 €	11,00 €	salarié	Nombre limité : 15 carte par an
Billetterie piscine : 12 entrées Grésilles, F.d'Ouche	Adulte 15€			salarié	Nombre limité : 1adulte et 1 enfant par mois
	Enfant 7,5€				
Billetterie piscine : 12 entrées Carrousel et Olympique	Adulte 25 €			salarié	Nombre limité : 1adulte et 1 enfant par mois
	Enfant 15€				
Accès culture	30,00 €			salarié	Interlocuteur unique pour la billetterie (Cinéma, Parc loisirs...) Suivant catalogue disponible sur www.acces-culture.fr
Commandes de chèques ANCV	Selon les conditions transmises lors de la commande et le budget alloué			Salarié	
Voyages – Croisière	Participation du CSE, 60 % à 90 % en fonction du budget alloué			Salarié et sa famille	

PRESTATIONS OFFERTES (Liste indicative pouvant varier d'une année à l'autre)

AMICALE	10 Jetons machine à café par semestre	Salarié		
Commandes diverses (chocolat, Parfums,...)	Selon les dépenses engagées	Salarié		
Manifestations	Galette des rois, carnaval,...	Salarié		
Cadeau de Noël	Sous réserve (dépendant du budget en fin d'année)	Salarié		

Pour les primes justifiées sur présentation de factures, le montant versé par le CSE ne sera pas supérieur au montant des frais engagés par le salarié, même si celui-ci est inférieur au montant de la prime allouée.

Pour les primes enfants (inscrit sur le tableau DRH) , l'âge pris en compte sera celui de l'année civile